

# NOMMER LA PRATIQUE SPORTIVE ET L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SON INTENSITÉ

**Thésaurus concernés : Thésaurus des sports et activités physiques – Thésaurus de l'intensité de la pratique sportive**

*Ceci peut être saisi directement dans le DMST par les personnels autorisés.*

## ■ **Comment nommer les sports et l'activité physique et l'intensité de sa pratique ?**

La pratique sportive peut être précisée suivant sa catégorie et son intensité de pratique.

En ce sens, deux Thésaurus, un premier pour les sports et les activités physiques et un second portant sur l'intensité de la pratique sportive, complémentaire à celui des habits, sont mis à disposition et utilisables.

En complément de la catégorie ou du sport pratiqué, il est souvent intéressant de nommer l'intensité de la pratique sportive, selon une graduation par niveaux de fréquence.

## ■ **Concernant le DMST, quelles sont les recommandations en matière de traçabilité des sports et de l'activité physique et l'intensité ?**

La recommandation de la HAS (janvier 2009) sur le Dossier Médical en Santé au Travail, obtenue par la méthode du consensus formalisé, recommande :

### **Tableau 4 – Nature des informations recueillies durant les examens médicaux à colliger dans le DMST**

- Données actualisées sur les habits (alcool, tabac, autres addictions).

Ceci peut être saisi directement dans le DMST ou indirectement par des préventeurs dans le dossier d'entreprise qui sera inclus dans le DMST.

## ■ **Quel Thésaurus vous permet une saisie facilitée ?**

### **⚙ Descriptif du Thésaurus des sports et activités physiques**

A partir de différentes tables fournies par les éditeurs de logiciels et les Services, ainsi que par la consultation des statistiques de pratique des différents sports et/ou activités physiques en France, les Groupes Thésaurus de Présanse ont élaboré un Thésaurus.

Jusqu'à la Version 2020, cette table était construite en regroupant certains sports, comme les sports de raquette autres que le tennis, et était loin d'être exhaustive. Par conséquent, à compter de la Version 2021, ce Thésaurus a largement été enrichi à partir des intitulés des fédérations sportives reconnues par le ministère des Sports.

Afin de faciliter l'utilisation de ce Thésaurus des sports et des activités physiques, les Groupes Thésaurus ont opté pour un Thésaurus désormais sur deux niveaux.

Le premier niveau comprend les catégories et regroupements de sports suivants : Art martial / sport de combat, Athlétisme, Cyclisme, Danse, Entretien ou culture du corps, Equitation, Gymnastique, Marche / Randonnée pédestre, Montagne / Escalade / Spéléologie, Pêche, Sport aérien, Sport aquatique / Nautique, Sport de ballon, Sport de boule, Sport de glisse, Sport de raquette / Crosse / Batte..., Sport de tir, Sport mécanique.

Le second niveau détaille les sports entrant dans ces grandes catégories.

Ce Thésaurus comprend 93 libellés actifs.

Chaque libellé est associé à un code alphanumérique, composé selon une règle définie a priori et constitué au maximum de neuf digits.

### Descriptif du Thésaurus de l'intensité de la pratique sportive

Ce Thésaurus comprend 3 libellés actifs, comportant une notion de fréquence de la pratique par semaine :

- occasionnelle - moins d'une fois par semaine,
- régulière - une à deux fois par semaine,
- intensive / compétition - plus de deux fois par semaine.

Chaque libellé est associé à un code alphanumérique, composé selon une règle définie a priori et constitué au maximum de dix digits.

### Méthodologie de veille et de mise à jour

S'agissant d'un Thésaurus *ad hoc* répondant aux besoins spécifiques des professionnels des SSTI, la mise à jour est effectuée par les Groupes Thésaurus mis en place par la Commission Système d'Information de Présanse.

Ces groupes de travail se réunissent tout au long d'une année et tiennent compte des avis des utilisateurs. L'ensemble des propositions émises est ainsi étudié en réunion et, si elles sont validées par les groupes en charge de la veille, incorporées dans les mises à jour livrées annuellement aux éditeurs de logiciels.

Dorénavant, grâce au référent Thésaurus, la communication sur les motivations des acceptations et refus sera facilitée via le référent régional qui prend part aux débats en groupe de travail.

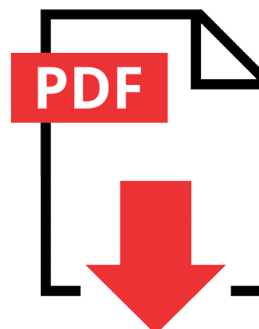
**Chacun peut adresser l'expression de ses besoins de modifications ou d'ajouts via le référent Thésaurus de son SSTI ou de sa région, ou directement via l'adresse : [veille-thesaurus@presanse.fr](mailto:veille-thesaurus@presanse.fr).**

L'ensemble des modifications apportées au Thésaurus des sports et activités physiques entre deux versions est explicité dans un document communiqué aux éditeurs de logiciels et mis en ligne sur le site Internet de Présanse. Ce document « [Thésaurus Harmonisés et supports dérivés - Structures et modifications apportées entre Versions 2020.1 et 2021](#) » est annexé au présent guide.

Pour information, aucune mise à jour n'a été apportée au Thésaurus des sports et activités physiques entre les versions 2020.1 et 2021.



La version 2021 complète de ce Thésaurus Harmonisé est consultable au format PDF :



(Cf. [annexe n°51](#))

Pour information, aucune mise à jour n'a été apportée au Thésaurus de l'intensité de la pratique sportive entre les versions 2020.1 et 2021.

La version 2021 complète de ce Thésaurus Harmonisé est consultable au format PDF :



(Cf. [annexe n°52](#))